

Nos tarifs ont changé

Nos tarifs ont changé à compter du 1^{er} avril.

- Personne ne veut voir les tarifs augmenter, ni maintenant ni jamais. En tant que société de service public, nos tarifs sont établis en fonction des coûts réels de la fourniture d'électricité aux Néo-Brunswickois. Nous sommes confrontés à une augmentation des coûts liée à la volatilité des coûts de combustible, à l'inflation et à la hausse des taux d'intérêt.
- Après avoir écouté de nombreux Néo-Brunswickois, la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick a rendu deux décisions concernant les tarifs.
- Sur votre facture, vous verrez les nouveaux tarifs et un crédit du compte d'écart. Dans l'ensemble, à compter du 1^{er} avril 2023, les tarifs ont augmenté d'un total net de 4,8 % pour les 12 prochains mois.
- Ce changement se traduit par une augmentation d'environ 8,64 \$ par mois sur la facture moyenne des clients résidentiels.

Énergie NB offre de nombreux programmes pour aider les Néo-Brunswickois à gérer leur consommation d'énergie et leurs coûts en rendant leurs maisons et leurs entreprises plus éconergétiques.

Pour en savoir plus, consultez le site
econergienb.ca

Pour de plus amples renseignements sur les changements de tarifs et les deux décisions, veuillez consulter le site suivant
energienb.com/tarifs



Énergie NB Power